



## AVIS PUBLIC

### **Appel d'offres 2023-10-PUB** Services professionnels en impartition : Technologies de l'information et de la communication

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

La Ville de L'Île-Perrot demande des soumissions pour confier en impartition les activités associées aux technologies de l'information et de la communication. Le contrat s'étalera sur deux ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pourra être renouvelé en 2026, 2027 et 2028.

Toute personne ou entité intéressée à présenter une offre en réponse à cet avis doit se procurer les documents d'appel d'offres par l'entremise du système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse SEAO.ca. Les documents peuvent être commandés **à partir du 6 septembre 2023**, selon les conditions d'utilisation du site.

Pour être recevable, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **le 13 octobre 2023, au plus tard à 11 h 30** (heure légale du Québec), conformément aux modalités prévues dans les documents d'appels d'offres. Aucune soumission transmise par voie électronique ou par télécopieur ne sera acceptée.

Les enveloppes contenant l'offre de service seront ouvertes publiquement en la salle Florian-Bleau de l'hôtel de ville, le même jour, immédiatement après l'heure limite. À cette étape, seuls les noms des soumissionnaires seront dévoilés.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un des territoires visés par les accords de libéralisation des marchés publics applicables.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Donné à L'Île-Perrot, ce 31 août 2023.

*(Original signé)*

Zoë Lafrance, avocate, OMA  
Directrice des affaires juridiques et greffière